

L'adresse—M^{me} Jacques

[Français]

Le potentiel humain du Québec devra être mis à la disposition des Canadiens non seulement pour sa contribution à l'aspect culturel, mais aussi pour son apport économique. Dans un nouveau gouvernement progressiste conservateur le Québec pourra, au même titre que les autres provinces, jouer un rôle constructif pour le progrès et la prospérité du Canada.

[Traduction]

Ce nouveau consensus nous permettra de voir la fin de l'isolement économique de certaines régions. Nous devons renforcer la mosaïque ethnique canadienne dans notre vie de tous les jours, et le respect des minorités doit devenir partie intégrante de la mentalité canadienne.

[Français]

Tel qu'il fut souligné dans le discours du trône, le chômage constitue le plus grand défi que la nation ait à relever actuellement. Ce phénomène social est une véritable tragédie pour tous les Canadiens. Il est urgent que nous nous appliquions à développer et à mettre sur pied des stratégies efficaces qui élargiront les perspectives d'emploi et qui permettront l'élaboration de nouveaux programmes d'emploi. J'ai l'intention de m'y appliquer avec tous mes collègues ici présents.

J'ai l'intention d'œuvrer plus particulièrement à améliorer la situation des jeunes chômeurs, victimes injustes de la situation économique actuelle. Au cours des prochaines années, nous devons nous appliquer à trouver des solutions qui permettront aux jeunes d'avoir leur place sur le marché du travail.

Il ne suffit plus d'apporter des solutions palliatives. Il faut créer des perspectives d'emploi durables et motivantes pour la jeunesse. Le chômage chez les jeunes a entraîné trop de désillusions et de déceptions. Cette situation doit changer. Nous avons le devoir moral de nous y appliquer résolument dès maintenant afin que tous les jeunes Canadiens reprennent confiance en leur pays. Il y va de l'avenir du Canada.

Lorsqu'on parle de justice sociale, on ne peut s'empêcher de penser au rôle que les femmes jouent dans la société canadienne et à l'égalité qu'elles revendiquent légitimement depuis plusieurs années.

Il y a encore aujourd'hui un écart considérable entre le principe de l'égalité, qui est largement accepté, et son application quotidienne. C'est à nous, femmes parlementaires, à être vigilantes et à œuvrer de sorte que ce principe devienne une réalité quotidienne.

● (1130)

Nous devons intensifier nos efforts pour accroître les perspectives d'emploi des femmes dans l'administration publique ainsi que dans l'entreprise privée, et améliorer les services de garderie offerts aux mères de famille qui œuvrent sur le marché du travail, pour n'en nommer que quelques-unes.

Cette parité entre hommes et femmes passe, bien sûr, par l'égalité économique, mais elle passe également par une foule d'autres sujets qui préoccupent quotidiennement les Canadiennes. Dès maintenant, nous devons nous mettre résolument à la tâche afin de réaliser les aspirations légitimes des Canadiennes.

Au cours des prochains mois, notre gouvernement se penchera sur d'importantes initiatives législatives qui, si elles sont adoptées, amélioreront la qualité de la vie des Canadiennes, que ce soit l'abrogation des dispositions discriminatoires de la Loi sur les Indiens à l'égard des femmes autochtones, que ce soit une réforme importante de la Loi sur le divorce qui facilitera le passage de cette étape souvent douloureuse dans la vie d'un couple, que ce soit l'adoption de mesures destinées à réprimer la pornographie et la diffusion d'émissions axées sur l'exploitation sexuelle, que ce soit l'adoption de mesures destinées à accroître l'aide aux victimes de la violence en milieu familial ou que ce soit la mise sur pied à l'échelle nationale et ce, de concert avec les gouvernements provinciaux, d'un système facilitant pour les Canadiennes l'exécution des ordonnances de pensions alimentaires. Nous devons, parlementaires, voir à ce que ces aspirations se réalisent. Nous devons leur apporter non seulement la dignité et la fierté d'être femmes, mais également la dignité et la fierté d'être Canadiennes à part entière.

Mais parler de justice sociale, c'est aussi parler des personnes du troisième âge. Avec l'aide de mes collègues, j'entends améliorer la condition et la qualité de vie de nos aînés. Nous devons leur permettre de continuer à assumer leur autonomie, à préserver leur intimité et leur liberté en comblant leurs besoins essentiels. Nous devons leur assurer un revenu décent, un logement convenable, des soins et des services de santé adéquats, des loisirs et des activités adaptés à leurs besoins. Redonnons à nos aînés la dignité, la fierté et la joie de vivre.

Ce sont non seulement des grands citoyens, mais également des grands bâtisseurs de notre pays. Ils ont droit à tous nos égards et à tout notre respect.

Il y a également nos citoyens handicapés physiquement et mentalement. Bien que des progrès aient été effectués en ce sens au cours des dernières années, nous devons continuer à améliorer la qualité de vie de ces Canadiens. Ces derniers doivent devenir autonomes et citoyens à part entière malgré leur handicap physique ou mental. Si nous pouvons leur garantir des conditions de vie qui leur apporteront fierté et dignité, si nous pouvons leur permettre de faire leur apport à la société canadienne, ils ne deviendront que de meilleurs Canadiens et Canadiennes.

J'ai l'honneur d'être ici parce que la population de Montréal-Mercier m'a élue le 4 septembre pour la représenter au sein du Parlement canadien. J'aimerais vous entretenir quelque peu de cette circonscription où je suis née, où j'ai été élevée et où je réside toujours actuellement.

La circonscription de Montréal-Mercier, monsieur le Président, est située à l'extrême est de l'île de Montréal dans la province de Québec, du Saint-Laurent au sud jusqu'à la rivière des Prairies au nord, de Tétreaultville à l'ouest jusqu'à Pointe-aux-Trembles à l'extrémité est de l'île; elle s'étend sur une surface de 41 kilomètres carrés.

Notre circonscription compte plusieurs usines de pétrole et une usine de pétrochimie la définissant comme circonscription industrielle, mais cette particularité signifie surtout que les politiques énergétiques du gouvernement affectent particulièrement mon «coin» de pays.